

LA LETTRE EDF & MOI

GUADELOUPE



Réduisez votre facture d'électricité

Parce que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, économiser l'énergie vous permet à la fois de réduire votre facture et d'agir contre le réchauffement climatique. Avec ses partenaires, EDF mène de nombreuses actions pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets :



Comprenez votre consommation avec e.quilibre

Pour réduire sa consommation d'énergie, il faut d'abord bien la comprendre. Notre solution en ligne e.quilibre vous apporte une réponse personnalisée !



Suivez le guide pour économiser de l'énergie

Vous souhaitez faire des économies d'énergie, mais vous ne savez pas par où commencer ? EDF vous accompagne, suivez le guide.

Scannez-moi !



Découvrez les offres Agir Plus d'EDF

Grâce aux offres EDF Agir Plus*, vous faites des économies d'énergie durables avec des solutions conçues au plus près de vos besoins et de votre bien-être.

Du nouveau sur edf.gp



Scannez-moi !

Le site internet d'EDF Guadeloupe fait peau neuve pour mieux répondre à vos attentes en termes de contenus, de navigation, d'accessibilité et de sobriété numérique.

Ces nouvelles pages mettent en avant l'implication d'EDF au service de la Guadeloupe pour produire et distribuer l'électricité, et accompagner le territoire dans son développement et sa transition énergétique.

Recevez des factures au centime près



Vous n'êtes pas équipé(e) d'un compteur numérique et votre compteur est placé à l'intérieur de votre domicile : en période de facturation**, faites-nous part de votre relevé de compteur. Vous bénéficiez ainsi d'une facturation qui reflète précisément votre consommation.

Vous pouvez transmettre votre relevé :

- Via l'application EDF Dom & Corse, rubrique « Mon relevé de compteur »
- Via votre agence en ligne, rubrique « Saisir ma relève »

** Votre période de relève pour facturation est indiquée au verso de votre facture d'électricité

De nouvelles bornes de paiement disponibles en Guadeloupe !

Elles vous permettent de régler vos factures en espèces ou par CB en toute sécurité et simplicité.

7 bornes de paiement sont maintenant disponibles sur le territoire :

- à Morne-à-l'Eau, du lundi au vendredi de 7h à 12h
- 2 bornes à Bergevin - Pointe-à-Pitre, du lundi au vendredi de 7h à 16h15
- à Rivière Sens - Gourbeyre, du lundi au vendredi de 7h à 12h
- à Grand-Bourg de Marie-Galante, du lundi au vendredi de 7h à 13h
- à Saint-Martin, du lundi au jeudi de 7h à 13h.
- à Milénis, aux Abymes, aux horaires d'accueil et d'ouverture du centre commercial. Attention : paiement CB uniquement.



Payez votre facture d'électricité de chez vous, c'est possible !

Choisissez la solution qui vous convient :

- à partir de votre Espace Client sur edf.gp, disponible 7j/7 et 24h/24
- depuis votre smartphone sur l'appli EDF Dom & Corse
- sur le serveur vocal interactif au 0800 230 230 (appel gratuit) pour payer par CB.

Simplifiez-vous la vie en optant pour :

- la mensualisation, qui permet l'étalement de votre facture et une meilleure maîtrise de votre budget,
- le prélèvement automatique qui vous évite les oublis et toute pénalité de retard.

Lancement de l'offre brasseur d'air : une alternative écologique et économique au climatiseur !

Pour qui ?

EDF Archipel Guadeloupe lance une nouvelle offre Agir Plus à destination des particuliers et professionnels du tertiaire pour gagner en confort et en fraîcheur, sans pour autant recourir à la pose de climatiseurs.



Quels sont les avantages ?

- bénéficiez d'une prime « économies d'énergie » jusqu'à 200 € pour les particuliers et 100 € pour les entreprises ;
- la pose d'un brasseur d'air performant permet de ressentir jusqu'à 2 à 3°C de moins ;
- vous évitez l'achat d'un climatiseur et réalisez ainsi jusqu'à 40% de consommation d'électricité en moins ;
- associé à une isolation de votre logement, vous évitez la pose d'un climatiseur.

Comment en bénéficier ?

Comme toutes les offres Agir Plus d'EDF, la pose et l'installation de l'appareil doivent être réalisées par un de nos partenaires Agir Plus. La liste de nos partenaires est disponible sur le site edf.gp.

La campagne Chèque Énergie 2021 est lancée



Avec le Chèque Énergie, l'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs dépenses d'énergie.

Solidaire : il est attribué sous conditions de ressources et selon la composition du foyer.

Juste : Le Chèque Énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement et certains travaux de rénovation énergétique.

Simple : aucune démarche à accomplir, il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire, si ce dernier a fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente.

Plus d'infos sur chequeenergie.gouv.fr ou au 0805 204 805.

L'application EDF Dom & Corse évolue

Nouveau : Simplifiez la gestion de votre budget ! Avec l'application EDF Dom & Corse, vous pouvez désormais souscrire à la mensualisation.



L'application EDF Dom & Corse est téléchargeable sur Apple Store pour iOS et Play Store pour Android



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 - France
SA au capital de 1 549 961 789 €
552 081 317 RCS Paris.
www.edf.fr

Conception/réalisation :
Publicis.Sapient
Crédit photos :
Photothèque EDF, DR, Thinkstock.

Le groupe EDF est certifié ISO 14 001

EDF Archipel Guadeloupe
Rue Euvremont Gene
97153 Pointe-à-Pitre CEDEX

www.edf.gp